



CAS Monte Rosa SION

Le mot du président.

Chères amies et chers amis clubistes,

Durant l'année écoulée, votre comité s'est investi plus particulièrement dans la gestion des courses, dans la recherche d'un nouveau stamm et dans la rénovation de l'Igloo.

Choix des participants aux courses

L'année dernière, nous avons enregistré un grand nombre de participants et, certaine fois, avons dû refuser du monde. Cette situation est difficile et pénible pour le responsable de courses qui se voit dans l'obligation de faire un choix délicat. Les critères qui ont été retenus pour le faire sont les suivants :

1^{ère} priorité: - niveau technique du participant
- niveau physique du participant

Ces critères doivent dans tous les cas être respectés, même si le nombre admissible de participants n'est pas atteint.

2^{ème} priorité: - participation au cours de sauvetage
- participation active à la vie du club
- participation au loto

Afin d'être plus équitable et de mieux répartir les participants aux courses, deux autres critères ont été définis pour la prochaine saison:

- partage équitable des courses afin que chacun puisse participer
- ordre de préférence des courses, à indiquer par le participant sur le formulaire de pré-inscription

Reconnaissance des chefs de courses

Le chef de course est parfois soumis aux critiques des participants. Je voudrai rappeler ici que sans eux, aucune course n'est envisageable et qu'ils prennent de grandes responsabilités. Lorsque les conditions sont délicates et que des choix difficiles s'imposent (renoncement à la course, interruption de celle-ci...), il n'est pas admissible que la décision soit contestée ou remise en cause. C'est le chef de course et lui seul qui prend la décision sans possibilité de contestation de la part des participants. Il s'agit surtout d'entretenir et de développer un état d'esprit qui vise à reconnaître à sa juste valeur le chef de course, la responsabilité qu'il prend et le travail qu'il fournit.

Formation des chefs de courses

Michel Cotter, le préposé aux courses, rappelle qu'à partir de 2010, tous les chefs de courses été/hiver dès le niveau PD (peu difficile) et escalade dès le niveau T5 (randonnée alpine exigeante) devront avoir suivi un cours de formation proposé par le CC.

Il faudra ensuite suivre des cours de perfectionnement (minimum 3 jours en 6 ans).

Dans notre groupe, nous comptons actuellement 16 chefs de course. Il conviendra maintenant de voir si certains peuvent obtenir la reconnaissance de chef de course été ou hiver sans suivre de cours de formation. Avec ces nouvelles directives, la relève des chefs de courses devient de plus en plus problématique.

Participation financière aux courses avec guide

Actuellement la participation financière aux courses avec guide est de 40 CHF par jour et par participant, les membres du comité ne payant rien. A l'avenir, les membres du comité et les chefs de courses paieront la moitié du montant. Uniquement le préposé aux courses et son adjoint seront exonéré de cette participation.

La possibilité est offerte aux chefs de courses de se faire rembourser leurs frais effectifs. Cette pratique introduite dans notre règlement des courses depuis 2005 se base sur une recommandation émise par le comité central du CAS. Certains chefs de courses étant gênés de demander un remboursement de leur frais aux participants, chacun peut utiliser ou non ce moyen.

Randonnées pédestres

Depuis de nombreuses années, Esther Schmitt et son équipe proposent un programme de randonnées pédestres très attractif et c'est aussi le cas cette année. Esther désire trouver un ou une remplaçante qu'elle pourrait initier et qui serait disposé à reprendre le groupe des randonneurs (prendre contact avec Esther ou avec le président).

Recherche d'un nouveau stamm

A la fin de cette année, nous devons quitter le stamm à la rue de Savièse. Il s'avère très difficile de trouver un local de remplacement. Plusieurs solutions se présentent mais aucune ne donne vraiment satisfaction. J'espère que d'ici notre assemblée générale, une solution "miracle" sera trouvée.

Rénovation de l'Igloo

La rénovation a commencé cet été. Le socle en béton qui supporte le sas d'entrée a été coulé. La structure en bois qui supporte la nouvelle couverture du toit sera construite durant l'hiver et la suite des travaux se fera durant l'été 2009.

Renouvellement au comité.

Après 4 ans d'activité, notre caissière, Anne-Christine Vannotti, a manifesté son intention d'arrêter son mandat. Notre nouveau candidat à ce poste, est Marc Gianadda. Notre "stammiste" Christel se retire après 5 ans et c'est son mari Raphaël Aymon qui est d'accord de continuer la tâche. Ces deux nouveaux candidats au comité vous seront présentés lors de notre prochaine assemblée générale. Un grand merci à Anne-Christine et à Christel pour tout le travail accompli.

Autres nouvelles en bref.

- L'assemblée générale aura lieu le vendredi 5 décembre 2008 dans la salle BE 06 de la HES.SO (école d'ingénieurs) à Sion. Durant l'apéritif, vous pourrez admirer les photos faites par nos membres lors des courses de cette année. Après l'assemblée, un repas est prévu au même endroit. Pour y prendre part, il suffit de retourner l'inscription annexée.
- Le programme des courses 2009 figure en annexe. Certaines courses demandent une pré-inscription; pensez à retourner le coupon réponse.
- **Notre loto aura lieu le samedi 9 mai 2009 à St-Guérin. Nous comptons sur votre aide. Réservez cette date.**
- La gym a repris le 6 octobre 2008, le lundi soir de 18h30 à 19h30 à la salle du collège des Creusets sous la direction de Daniela Pitteloud. Cette salle possède également un mur d'escalade qui est réservé le même soir de, 18h00 à 19h00, aux jeunes (OJ et AJ) et, de 19h00 à 20h00, aux autres membres du club.
- Jeudi 27 novembre 2008 à 20h15 Conférence à la Grange à l'Evêque à Sion, par Philippe Curdy sur le thème "**L'homme préhistorique et la haute montagne**" (voir info dans la Cordée de novembre)
- Jeudi 4 décembre 2008, soirée vin chaud au stamm.
- Les photos prises lors des différentes activités du club sont disponibles sur notre site internet. Vous y trouverez également des renseignements sur la vie du club. L'adresse est la suivante:
www.clubalpansion.ch
- Si vous disposez d'une adresse Email, transmettez-la à l'adresse: mail@clubalpansion.ch en mentionnant vos nom et prénom, ainsi vous serez informé des activités du club.

Je me réjouis de vous rencontrer durant notre assemblée ainsi que lors de nos prochaines excursions. Je vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente saison d'hiver.

Sion, le 14 octobre 2008
Le président : Jacques Salamin